

Comparatif sur les solutions pour la couverture santé des français hors de France

CONTRATS TEMPORAIRES	ASSURANCES LOCALES	ASSURANCES INTERNATIONALES
Contrat d'assistance - Carte européenne d'Assurance Maladie - Assurance carte bancaire	Système public - Système privé	En complément de la CFE - en remboursement dès le 1er euro
Couverture d'hospitalisation en cas de maladie inopinée et d'accident ■ Plafonds de prise en charge bas ■ Séjour de moins de 3 mois (carte bancaire et carte européenne d'Assurance Maladie)	Accès limité aux infrastructures médicales ■ Couverture limitée à une zone géographique restreinte ■ Plafonds de prise en charge bas	Contrat plus protecteur : plafonds de prise en charge plus élevés ■ Adaptées aux expatriations de longue durée ■ Couverture partout dans le monde

